

PV du Conseil de la SMF du 25 mai 2014

Début du conseil à 9 h 30.

Présents : Y. Aubry, V. Berthé, J.-P. Borel, C. Fermanian, G. Grancher, A. Grigis, L. Guillopé, C. Lacour (représentant de la SFdS), P. Massart, S. Mischler (représentant de la SMAI), G. Monna, L. Moser-Jauslin, A. Pasquale, P. Pansu, M. Peigné, C. Ropartz, S. Seuret, A. Szpirglas, M. Vigué.

Excusés : D. Barlet, G. Bourgeois, P. Foulon, F. Klopp, E. Matheron.

M. Marc Leclerc, commissaire aux comptes, étant présent en début de séance, l'ordre du jour est modifié et commence par le point financier.

1. Point sur l'exercice financier finalisé 2013 et clôture des comptes en présence du commissaire aux comptes (Invité : Marc Leclerc)

Marc Leclerc, commissaire aux comptes, présente l'état des comptes pour l'exercice 2013, en distinguant la SMF et CIRM.

a - SMF

La SMF affiche pour la troisième année une perte d'environ 70 k€. D'une part, il y a une érosion des volumes de chiffres d'affaire (baisse des ventes et d'adhésions ; par exemple, on remarque 35 k€ de baisse de vente hors France). D'autre part, les coûts de fabrication augmentent de 51 k€. La baisse de la masse salariale en 2014 ne compense qu'en partie l'augmentation des coûts. Malgré de gros efforts constatés (notamment dans la limitation des tirages et de la masse salariale), le résultat est proche de celui de l'année dernière. Le stock des non-vendus est important (500 k€) et sa dépréciation (environ 40k€ cette année) a une forte incidence sur le résultat global. La rubrique « Mathématiques, l'explosion continue » est en équilibre grâce aux subventions, mais il faut être vigilant sur la suite des opérations. Les autres postes liés au budget de la SMF sont maîtrisés. M. Leclerc retient que la SMF a un travail à faire sur la masse salariale, pour la rendre compatible avec ses volumes de ventes. Des efforts seront nécessaires pour limiter les coûts de fabrications, en adaptant les tirages au potentiel de vente ainsi qu'en augmentant les ventes. M. Peigné souligne que le rattrapage des retards dans les publications, qui est à l'origine de la forte production de cette année, est un point très positif, pour l'image de la SMF. Une meilleure diffusion et l'augmentation des ventes sont des points de réflexion importants. M. Vigué observe qu'il y a trois ans le déficit de la SMF était lié à un fait ponctuel, c'est-à-dire l'investissement dans le renouvellement informatique, et que le déficit actuel semble plus inquiétant.

Le fonds de roulement de la SMF hors stock est actuellement de l'ordre de 720 k€. Elle a fait appel à la trésorerie à hauteur de 50 k€ ces trois dernières années. Une société comme la SMF ne devrait pas descendre au-dessous de 100 k€.

M. Leclerc informe que les comptes des congés payés ont été redressés de

22 k€ : les compteurs de paie des congés ont été mal tenus et il faut appliquer les règles qui empêchent les personnels d'accumuler des congés en retard. M. Peigné informe que la SMF applique désormais des règles plus claires, en particulier avec une période de fermeture « obligatoire » durant le moi d'août.

Le DIF (Droit Individuel à la Formation) n'apparaît pas dans les documents comptables, car il n'y a pas d'obligation de le provisionner; une évaluation devrait apparaître en annexe.

b - CIRM

L'exercice 2013 du CIRM présente une légère baisse du chiffre d'affaires sur l'hébergement (51 k€) mais également une baisse de la prestation d'Eurest, ce qui donne une marge stable de 25%. M. Peigné explique la baisse dans l'hébergement : de nombreux colloques ne comprennent que 40 conférenciers, pris en charge par le Labex et n'apportent donc pas de nuitées supplémentaires au CIRM. M. Leclerc observe que depuis une dizaine d'années il y a des investissements auto-financés. L'amortissement des investissements passés pèse maintenant qu'il y a moins de subventions (-100 k€). Le bénéfice de 170 k€ les compense actuellement, mais ça risque de devenir plus sensible à l'avenir. Il suggère que l'expert-comptable fasse une simulation sur plusieurs années pour pouvoir anticiper les résultats.

C. Fermanian demande si la marge de 25% du CIRM n'est pas contradictoire avec le statut d'association à but non lucratif. M. Leclerc répond qu'il lui semble que les activités de la SMF-CIRM ne sortent pas du cadre non lucratif, puisque les bénéfices sont immédiatement réinvestis. Il mentionne aussi qu'un jugement en cours pour un litige pourrait porter une charge pour le CIRM inférieure à celle initialement prévue ; la provision correspondant, au bénéfice du CIRM, sera alors à prévoir dans l'exercice prochain. M. Peigné préconise qu'il faudra aussi abonder le fond de roulement du CIRM qui est actuellement trop exigüé.

L'expert comptable n'ayant pas rendu les documents que très récemment, il y a quelques points mineurs à rectifier. Ensuite, le cabinet KPMG validera les comptes 2013 sans réserve.

M. Leclerc quitte la séance.

Le conseil d'administration approuve la clôture des comptes de l'exercice 2013 à l'unanimité.

M. Peigné informe le CA qu'en annexe du document financier, on trouve un rapprochement entre le budget prévisionnel 2013 et l'exercice réel.

Le prévisionnel 2013 n'avait pas pris en compte la dépréciation des stocks, il affiche un déficit de 40 k€, il sera affiné d'ici l'AG de la SMF le 20 juin.

On reprend l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal du CA du 22 mars Informations diverses.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

a - Nominations dans des comités de rédaction

Certains comités de rédaction ont proposé de remplacer et nommer de nouveaux membres, ces propositions ont été validées par le CS.

Comité de rédaction de *RHM* ; Marie-José Durand-Richard sera remplacée par Marteen Bullink et Sophie Roux sera remplacée par Sébastien Gandon ; deux membres supplémentaires sont nommés : Catherine Goldstein et Marc Moyon.

Dans le comité de rédaction du *Bulletin et Mémoires*, Yves Le Jan sera remplacé par Christophe Sabot.

Le conseil approuve la nomination de M. Bullink, S. Gandon, C. Goldstein et M. Moyon au comité de rédaction de la *Revue d'Histoire des Mathématiques*.

Le conseil approuve la nomination de C. Sabot au comité de rédaction du *Bulletin et Mémoires*.

b - Personnel de la Cellule de Marseille

La réflexion en cours pour la réorganisation du travail entre Marseille et Paris a dû faire face à des imprévus : une procédure de rupture conventionnelle de contrat est en cours avec Lilia Cingal et le CDD de Marvin Florency, manutentionnaire, a été interrompu quelques jours avant son expiration. En raison des difficultés financières actuelles, le poste et demi qui va ainsi se libérer à la Cellule de Marseille sera remplacé par un demi-poste seulement qu'il faudra profiler en tenant compte des besoins de la SMF, notamment sur la diffusion et les relations internationales, pour une meilleure visibilité de la maison d'édition SMF. G. Bourgeois est en train de faire une synthèse sur Marseille. Une réflexion est aussi menée sur Paris, car ceci comporte une redistribution des tâches au sein de la SMF.

3. Validation du rapport moral de la SMF pour l'année 2013-2014

Le projet de rapport moral a été envoyé aux membres du CA pour lecture en début de semaine. M. Peigné décrit brièvement les différentes parties du rapport, en soulignant les modifications qui ont été discutées en bureau. La partie CIRM et Grand Public restent denses, les d'autres parties ont été réduites par rapport aux années précédentes, avec des renvois au site web de la SMF pour plus d'informations. Le point sur la *Gazette* est développé cette année de façon plus ample en vue du projet de la nouvelle ligne éditoriale. Une section courte sur le travail du CA et en particulier sur les interventions de personnalités extérieures sera ajoutée. Les chiffres du rapport financier peuvent légèrement se modifier d'ici l'AG, suite aux ajustements et recommandations de l'expert comptable et du commissaire aux comptes.

La présentation de certaines parties du rapport entraîne des discussions sur le développement futur de la SMF, notamment sur le moyen de susciter des adhésions, qui sont en baisse surtout parmi les jeunes. V. Berthé demande s'il y a la possibilité d'adhésion institutionnelle des laboratoires, ce qui permettrait aux membres d'adhérer pour un chiffre très faible. C. Ropartz répond qu'il y a encore des laboratoires adhérents, mais de moins en moins. M. Peigné souligne qu'il faut encourager de nouveau les directeurs de thèse d'inciter leur doctorants à adhérer : pour les jeunes la cotisation est de 25 euros/an, avec première année gratuite. Le fait que la SMF soit l'une des deux tutelles du CIRM passe souvent

inaperçu aux participants des colloques. Le CIRM devrait pouvoir proposer une adhésion, à l'accueil des participants ou sur le site web, au moment de l'inscription aux colloques.

Le rapport moral pour la période de juin 2013 à juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

4. Point sur les questions d'enseignement

J.-P. Borel fait le point sur les activités récentes liées à l'enseignement.

Le CR de la réunion des responsables des départements/UFR de mathématiques a été mis en ligne, voir

http://smf.emath.fr/files/reunion_du_24_janvier_2014_autour_des_meef_4.pdf

Il faut réfléchir comment organiser ce réseau pour qu'il fonctionne.

Les résultats du CAPES, avec une grande partie des postes non pourvus, a suscité une prise de position à chaud de la CFEM (Commission Française de l'enseignement des Mathématiques), qui sollicite une conférence de nombreux acteurs concernés par l'enseignement des mathématiques. Les bureaux de la SMF et de la SMAI ont aussi écrit un texte qui a été présenté à leur CA respectifs. Il sera publié au nom des bureaux des deux sociétés savantes. Les points principaux de ce texte sont le soutien au travail de sélection du jury du CAPES et qui n'a pas pourvu tous les postes, le besoin de stabilité dans la formation initiale, même si le système actuel n'est pas satisfaisant, et le déficit criant de formation continue. Un changement ultérieur dans l'organisation des MEEF irait dans le mauvais sens, en raison des rapports de force. Il ne faut pas briser l'équilibre entre partie disciplinaire et pédagogique, au détriment du disciplinaire, dans la formation.

Il n'y a pas de nouveautés sur la mise en place des nomenclatures, surtout à niveau L. Pour le M, l'accréditation des masters dans le cadre des COMUES fera sans doute bouger les lignes.

Pour faire un bilan de l'année, on constate que la SMF a moins publié de textes sur l'enseignement cette année que l'année d'avant. La difficulté d'avoir un constat chiffré et fiable des situations sur le terrain ralentit (voire empêche) le bon fonctionnement de la commission enseignement.

La commission a mis au point une grille d'analyse pour comprendre les croisements de populations dans les études de mathématiques : la proportion parmi les diplômés de licence d'étudiants entrés en L1 est très faible. Ce phénomène n'est pas spécifique aux mathématiques. Une complication supplémentaire concerne le décompte des élèves de CPGE. Ils seront inscrits aux universités et donc ils apparaîtront dans Apogée. La grille sera testée à Lille (qui a répondu très récemment) et à Limoges (qui n'a pas encore répondu).

5. Point sur les activités grand public (journée annuelle et ICM 2014)

a - Brochure « Mathématiques, l'explosion continue »

Le rapport financier montre que cette brochure a eu un impact financier pour la

SMF, même avec les subventions. Une petite subvention a été demandée auprès de Cap'Maths, mais pour une réédition il faut être prudent. La première édition a été largement diffusée de façon gratuite; la pertinence d'une version payante se pose à présent : le coût du tirage est d'environ 3euros par ouvrage pour 1000 tirages, il était de 1euro par ouvrage quand 20 000 ont été imprimés; des tirages à la demande sont peut-être envisageables. Les négociations pour la version chinoise de la brochure n'ont pas encore commencé et il y a des points difficiles sur lesquels il faut faire attention, comme la qualité de la traduction.

b - Journée annuelle

Tout est prêt, voir

<http://smf.emath.fr/content/journ%C3%A9e-annuelle-2014-paris>

c - Des mathématiciens primés par l'Académie des Sciences

En 2014, la journée aura lieu à Montpellier ; le laboratoire de Toulouse se porte candidat pour 2015.

d - Un congrès annuel de la SMF ?

La SMAI et la SFdS organisent des congrès (bi-)annuels qui servent de vitrine pour les sociétés, incitent les adhésions au moyen des frais d'inscription, poussent les jeunes à participer à la vie des sociétés. La SMF organise la journée annuelle à l'IHP, avec l'AG, mais sa nature est différente. Il faudra peut être faire évoluer ce format et chercher à organiser un congrès annuel ou bisannuel, peut-être en combinaison avec la journée en l'honneur des prix de l'Académie des Sciences. F. Berthet à Toulouse serait partant pour l'organiser. Il faudra voir comment le faire, dans quelle période de l'année, avec quelles modalités. Les réflexions s'ouvrent : un premier congrès SMF au printemps 2016 ?

e- ICM

La SMF sera présente à Séoul sur le stand du CIRM avec des ouvrages, des flyers, une interview filmée du président et un petit film sur la maison d'édition SMF, qui vont être réalisés début juillet au CIRM. La SMF prend en charge une partie du coût du stand.

L. Guillopé fait un point sur la préparation à l'ICM. La SMF, avec l'INSMI, la SMF et la SFdS a publié deux lettres autour de l'ICM à Séoul. Une troisième lettre, qui présente les différents conférenciers de la délégation française, exceptionnellement nombreuse cette année, va sortir d'ici la fin mai. Elle sera mise en ligne, distribuée sous forme papier et envoyée sous forme électronique à de nombreux acteurs, dont des journalistes.

6. Point sur les publications

S. Seuret fait le point sur les publications : les choses avancent régulièrement. Les retards ont été comblés et on prévoit de publier au rythme auquel on est censé publier.

La SMF a été sollicitée pour soutenir des journaux électroniques de mathématiques en libre accès. Le Bureau a approuvé une prise de position pour le soutien à la création de nouveaux journaux mathématiques sans buts lucratifs.

7. Questions diverses

L. Moser-Jauslin demande si la SMF a pris position dans les négociations en cours entre le RNBM et Springer. La réponse est négative : la SMF n'est pas bien placée, car il y a un conflit d'intérêts, étant en même temps société savante et maison d'édition en concurrence avec Springer.

M. Peigné salue et remercie les huit membres du CA qui terminent leur mandat cette année : Y. Aubry, C. Fermanian, O. Lafitte, G. Pagès, A. Szpriglas (qui se représente pour un deuxième mandat), M. Vigué et B. Vallée. S. Seuret a été coopté par le CA en 2013, il se présente aux prochaines élections.

P. Massart, qui a assuré le montage du Master Mathématiques Paris-Saclay, offre son expertise de montage de master au sein d'une Comue aux collègues qui ont besoin de renseignements. La SMF retient la proposition.

Fin de la séance à 12 h 00.

Récapitulatif des décisions

- a) Le Conseil d'administration de la SMF approuve à l'unanimité la clôture des comptes de l'exercice 2013.
- b) Le Conseil d'administration de la SMF approuve à l'unanimité le rapport moral pour la période de juin 2013 à juin 2014.
- c) Le conseil approuve la nomination de M. Bullink, S. Gandon, C. Goldstein et M. Moyon au comité de rédaction de la *Revue d'Histoire des Mathématiques*.
- d) Le conseil approuve la nomination de C. Sabot au comité de rédaction du *Bulletin et Mémoires*.